ATTENTION AUX FAUX SITES ADMINISTRATIFS !

Category: Placements atypiques
Tag: Enquête

La DGCCRF (ex Répression des Fraudes) attire l'attention des consommateurs sur les faux sites administratifs.

Ceux-ci se sont multipliés de par la dématérialisation des démarches. Il est très facile de ne pas voir la situation... Ils sont en général très bien fait. A titre d'exemple, un site vous demande 40 € de frais supplémentaires pour une carte grise à renouveler.

Vous trouverez toutes les informations dans le lien : Attention aux faux sites administratifs et aux arnaques en ligne !